

Paris, le 30 août 2001

Le Ministre

NOTE

A l'attention de

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

OBJET : Le Musée du Louvre accessible en ligne.

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'ensemble des établissements d'enseignement scolaire dispose, dès aujourd'hui et pour une période minimale de dix-huit mois, de l'accès gratuit au site Internet *Louvre.edu*.

Ce site est une coproduction du musée du Louvre et de Pages jaunes Édition. Il a été développé en partenariat avec l'Éducation nationale et regroupe 3800 œuvres du musée, plusieurs milliers de textes et de commentaires audio. Il a été spécialement conçu pour intégrer des fonctionnalités utiles aux enseignants comme aux élèves. Le contenu interactif va ainsi leur permettre d'approcher le patrimoine artistique à travers un média qu'ils sont désormais nombreux à manipuler.

Cette opération permet de rendre les œuvres numérisées présentées sur le site libres de droit pour tous les besoins pédagogiques des enseignants et de leurs élèves. Elles pourront être utilisées durant les cours et intégrées sans restriction sur les sites Internet de vos établissements.

Vous trouverez, ci-joint, l'identifiant de votre établissement pour accéder au site ainsi qu'une notice technique et pédagogique qui en facilitera la première utilisation.

Je vous demande de les communiquer aux enseignants afin qu'ils puissent disposer de ces ressources et les utiliser dans leurs cours avec leurs élèves.

A travers cette opération, je souhaite donner accès aux professeurs et aux élèves à de nouveaux outils et à de nouvelles ressources pédagogiques. Il me semble que *Louvre.edu* constitue un exemple particulièrement intéressant pour l'ensemble de la collectivité éducative.


Jack Lang